


<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 24 Procurations : 4 Absents : 1 Votants : 28</p>	<p>L'an deux mille quatorze, le dix-sept avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 10 avril 2014</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAILLAS, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Philippe RIBET, Nicole CHAUVET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Bruno BENOIST, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA.</p> <p>PROCURATIONS : Corine CORDELIER à Carine PAILLAS, Laurent VALLET à Alain PACE, Jean-Pierre COSSAT à Jean-Pierre ZANATTA, Joëlle PEYRONNE à Jennifer DURAND.</p> <p>ABSENTE : Eva FLORES</p> <p>Secrétaire de séance : Dominique ALM</p>	
<p align="center">N° 4213</p> <p align="center">OBJET :</p> <p align="center">Election des délégués pour le collège électoral Syndicat Intercommunal du Transport des Personnes Agées</p> <div data-bbox="183 1254 534 1512" style="border: 1px solid black; padding: 5px; transform: rotate(-5deg);"> <p align="center">REÇU LE :</p> <p align="center">★ 22 AVR. 2014 ★</p> <p align="center">A LA SOUS-PRÉFECTURE DE AURET</p> </div>	<p>Après le renouvellement général des Conseils municipaux et en vertu des articles L5211-1 et L5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, tous les membres du Comité Syndical sont démissionnaires. Ils doivent donc renouveler leur candidature lors de l'Assemblée délibérante du collège électoral.</p> <p>Pour que la commune de Seysses soit représentée lors de cette Assemblée, le Conseil Municipal a la possibilité de désigner un représentant qui élira à son tour en Avril 2014, comme le prévoit l'article 5 des statuts du SITPA, les membres du Conseil Syndical.</p> <p><u>Candidats</u> : Andrée ESCAICH et Jean-Pierre COSSAT.</p> <p>Monsieur le Maire prend acte des candidatures et fait procéder au vote.</p> <p>Le Conseil municipal, procède au vote au scrutin secret et à la majorité absolue.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Andrée ESCAICH a obtenu 22 voix - Jean-Pierre COSSAT a obtenu 6 voix <p>Andrée ESCAICH a été désignée déléguée au collège électoral du Syndicat Intercommunal du Transport des Personnes Agées.</p> <p>Elle a déclaré accepter cette fonction.</p>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 22 AVR. 2014</p> <p>Affiché le : 24 AVR. 2014</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 22 avril 2014</p> <div data-bbox="734 1713 1204 1995" style="text-align: right;"> <p>Le Maire Alain PACE</p>  </div>